

JOURNAL	L'HEBDO	
DATE	Jeudi 22 septembre	



## Une ville où tout resterait à faire ou presque ?

L'équipe municipale menée par Jean-Marie Bodin a fait un « *point d'étape* » sur les projets de la Ville.

Le dispositif "Petite ville de demain", sur lequel mise beaucoup Jean-Marie Bodin, suffira-t-il à redynamiser la commune ?  
(© Archives L'Hebdo 17)

## MARANS

Mardi 20 septembre, une petite centaine de Marandais a assisté à une réunion publique animée par le maire de Marans, Jean-Marie Bodin, et ses adjoints. Deux thèmes étaient à l'ordre du jour, suivi d'un échange avec le public : le bilan des actions municipales et la présentation des projets majeurs.

Après un peu plus de deux ans aux manettes, certains projets et actions de l'équipe qui a succédé en 2020 à Thierry Belhadj se télescopent. « *L'ambition du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est que Marans atteigne les 5 000 habitants. Ce qui représente 29 conseillers. Nous sommes aujourd'hui 27. Vingt-trois pouvaient seulement rentrer dans la salle de conseil à notre élection et le public était*

*difficile à accueillir* », rappelle Jean-Marie Bodin.

## « L'aménagement coûte très cher »

Alors il a été question d'agrandir la mairie. Mais des études de sol ont montré que le coût estimé au départ devait être multiplié pratiquement par deux. « *Nous allons abandonner le projet lors du prochain conseil municipal. Mais il faudra quand même faire quelque chose* », poursuit le maire de Marans.

Sur un autre terrain, celui du contournement de la ville annoncé par le Conseil départemental de la Charente-Maritime pour 2028, Marans devra s'atteler une fois celui-ci en place à la requalification de

sa rue principale. Elle passera alors en effet du giron départemental à celui de la commune. « *L'aménagement coûte très cher* », rappelle Romuald Quirion, adjoint en charge de l'aménagement du territoire. Malgré tout, l'équipe de Jean-Marie Bodin compte bien sur le coup de pouce de l'État qui a inclus Marans dans son programme de relance "Petite ville de demain".

## 12 hectares de dent creuse

Ce dernier, conjugué avec ce fameux contournement, devrait redonner de l'attractivité au chef-lieu de canton d'Aunis Atlantique. Encore faudra-t-il pouvoir s'y loger. « *Les promoteurs nous renvoient vers Andilly* », explique-t-on dans la salle. Les 12 hectares de dent creuse devront être comblés en priorité selon le Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat.

Inhérent à de nouvelles constructions : l'augmentation du nombre de voitures dans la ville et les difficultés de stationnement. Là aussi il appartiendra aux élus de réussir à écrire l'histoire. Tout comme d'ailleurs pour la piscine municipale, obligée de fermer prématurément pour éviter un risque d'incendie sur le circuit de chauffage électrique de l'eau en surcharge. L'intérêt communautaire prévaudra peut-être.

Yannick Picard



La piscine municipale vient d'être fermée plus tôt que prévu pour éviter une surcharge électrique et un incendie (© Y.P.)